



MOIS DE SEPTEMBRE 2022

Planning d'inscription à remettre avec le dossier d'inscription
au plus tard le Lundi 20 juin 2022

ALSH Fréquenté	
Dammartin-sur-Tigeaux	<input type="checkbox"/>
Faremoutiers	<input type="checkbox"/>
Guérard	<input type="checkbox"/>
Pommeuse	<input type="checkbox"/>

NOM DE FAMILLE :

Mettre une croix pour les jours de réservation souhaités

PERISCOLAIRE MATIN

Nom et prénom de l'enfant	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	Réservé à l'administration Reçu le : Par : Saisie Logiciel M <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> Me <input type="checkbox"/> Saisie Listing M <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> Me <input type="checkbox"/>
	1/9	2/9	5/9	6/9	8/9	9/9	12/9	13/9	15/9	16/9	19/9	20/9	22/9	23/9	26/9	27/9	29/9	30/9	

PERISCOLAIRE SOIR

Nom et prénom de l'enfant	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V
	1/9	2/9	5/9	6/9	8/9	9/9	12/9	13/9	15/9	16/9	19/9	20/9	22/9	23/9	26/9	27/9	29/9	30/9

MERCREDI JOURNEE COMPLETE

Nom et prénom de l'enfant	7/9	14/9	21/9	28/9

***RAPPEL** : Conformément au règlement intérieur, lorsque la capacité d'accueil est atteinte, les enfants ne pourront plus être inscrits. Tout planning non communiqué avant la date limite ne sera pas pris en compte pour la période concernée. La réservation est effective à la date de remise de la feuille d'inscription à l'accueil de loisirs. Toute absence de l'enfant durant les jours pour lesquels il est inscrit sera facturée.*

Nom du signataire :

Signature :

